LA GAZETTE (HORS-SERIE JUILLET 2020)

LA COVID-19 ET NOUS :

LES NOUVELLES DES CONFINES A LA BONNE CASE

Grâce ou à cause du confinement, nos enfants ont produit du bon travail ; aussi bien en matière d'agriculture que d'élevage. Une belle moisson donc en perspective dans les orphelinats La Bonne Case de Yaoundé et de Bangangté : maïs, safous, citrons, lemons, etc. Des lapins, poulets, porcs…grandissent et se multiplient….

Tu es béni Seigneur, Dieu de l'univers, toi qui nous donne cette nourriture, fruit de notre terre et du travail de nos mains. Nous te la présentons pour qu'elle devienne encore plus abondante pour un partage avec nos amis et nos visiteurs qui, malgré l'environnement économique morose, n'épargnent aucun effort pour venir nous soutenir et nous redonner de l'espérance.

Père Claude

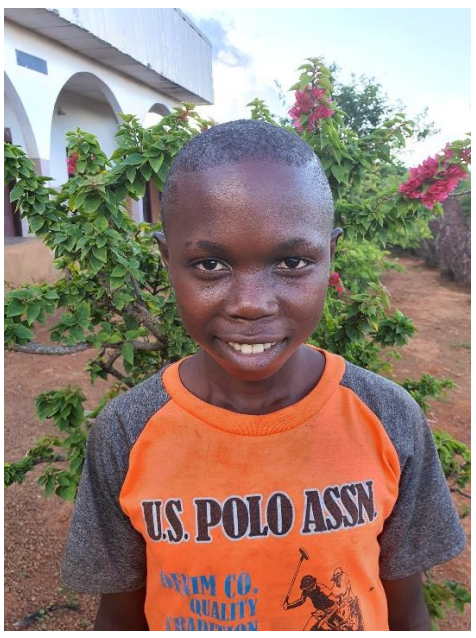

BACALE GUILLAUME MATHIEU :

Bonjour ou bonsoir, je me nomme BACALE GUILLAUME, je suis en 4 ème ESP, j'ai 13 ans. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case de Bangangté. La covid-19 est une maladie qui se transmet rapidement d'une personne malade à une personne sainte et tue si le malade n'est pas pris en

ASSOLO ASSOLO TRESOR :

Bonjour, moi c'est trésor élève en 6ème, mes efforts durant cette année scolaire m'envoient en 5 ème. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case de Bangangté. Orphelinat La Bonne Case de Bangangté : covid-19 et confinement Page 2 Pour éviter la pandémie qui a tuée des milliers de personnes dans le monde, il faut

NGONO NGONO MARIE DANOUCHIA

Salut à tous, je m'appelle MARIE, je suis élève en classe de 3ème ALL. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case de Bangangté. Le corona est un virus très dangereux qui se transmet rapidement, le covid-19 est la maladie causée par le corona virus. Pour éviter cette maladie nous devons : tousser et

charge. Elle a fait des ravages dans le monde et au Cameroun. Cette maudite maladie nous a privés de l'école cette année. Pour ne pas l'attraper, nous devons respecter les mesures barrières qui sont : tousser dans le creux de son coude, se laver régulièrement les mains à eau coulante et au savon, éternuer sur un mouchoir, porter un masque en publique, ne pas se serrer les mains ni s'embrasser et surtout rester chez soi… le covid-19 nous a imposé le confinement. A La Bonne Case de Bangangté, nous profitons du confinement pour s'occuper de nos champs, nous avons augmenté notre réserve de bois de chauffage qui est l'unique moyenne de faire du feu pour les repas. Les mesures barrières sont respectées à la lettre. Je profite pour remercier grandement les bienfaiteurs qui ont pensés à nous en cette période où tout est devenu chères et rares. Que Dieu les comble grandement.

respecter les mesures édictées par l'état et l'OMS à savoir : se laver régulièrement les mains avec de l'eau coulante et du savon, tousser dans le creux de son coude, resté à une distance d'au moins un à deux mètres des autres personnes, tousser dans un mouchoir et le jeter après, éviter de se toucher les yeux la bouche, le nez avec les mains souillées, utiliser le gel hydro alcoolique. Le confinement à La Bonne Case se passe très bien parce que nous ne nous ennuyons pas, nous allons au champ, nous nous occupons de nos animaux d'élevage, notre réserve de bois de chauffage a augmenté, nous jouons au foot, tennis, au pingpong. J'ai été très mécontent par rapport à la situation à laquelle la covid19 nous a mis en repos en nous imposant les vacances anticipées. Je remercie les bienfaiteurs qui sont venus nous porter main forte en cette période.

éternuer dans notre coude, éviter de toucher les personnes malades sans protection, respecter la distanciation sociale en restant d'au moins un mètre des autres, se laver régulièrement les mains à l'aide de l'eau coulante et du savon, porter son cache nez lorsque nous sortons de chez nous, porter les Orphelinat La Bonne Case de Bangangté : covid-19 et confinement Page 3 gangs…respectons ces mesures barrières pour nous protéger et pour également protéger notre famille. En cas de fièvre, mal de tête, température élevée, toux sèche, difficulté à respirer…n'hésitons pas de nous faire consulter par un médecin ou de nous rendre dans un centre hospitalier car la covid-19 tue. Le confinement est la procédure de sécurité visant à protéger des personnes dans des espaces clos afin d'éviter la propagation d'une maladie infectieuse. A La Bonne Case de Bangangté nous avons profité pour cultiver nos champs de maïs, de haricot, de nous occuper de nos lapins, de prendre soin de nos poules, de remplir notre réserve de bois, de nettoyer nos dortoirs et d'aider nos encadreurs dans certains travaux. Cette période de confinement a été une catastrophe pour moi parce que je ne pouvais plus aller à l'école, ni à la messe le dimanche.

NGSAMA MBIDA BALBINE

Je m'appelle NGSAMA MBIDA Balbine, j'ai réussi pour la classe de 5 ème. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case. La covid-19 est une maladie infectieuse causée par le corona virus. Elle se transmet par les embrassades, les salutations à la main, la salive, la forte concentration des personnes dans un milieu donné. Nous prions le seigneur tous les jours afin qu'il puisse donner la sagesse à nos chercheurs pour trouver le médicament qui aidera à prévenir et à soigner cette maudite maladie qui nous a imposée le confinement. Nous exhortons la grande famille de La Bonne Case en Orphelinat La Bonne Case de Bangangté : covid-19 et confinement Page 4 plus du respect des mesures barrières édictées par l'OMS et le gouvernement camerounais de rester dans la prière. Je remercie également les bienfaiteurs qui nous ont apportés de quoi manger en cette période de crise sanitaire. Que le bon Dieu les bénisse et fructifie leurs activités.

OKALA ASSOLO DAMIEN ANDRE

Salut à tous, je suis OKALA ANDRE de la 2nd A ALL au lycée bilingue de Bangangté. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case. La covid-19 est une pandémie qui a touchée l'ensemble du monde, elle se transmet très facilement surtout si nous touchons les surfaces infectées sans se laver les mains, également si nous touchons les parties de notre visage comme les yeux, les narines, la bouche aves les mains souillées. Pour l'éviter, nous devons respecter les mesures barrières suivantes : éviter les embrassades, porter un masque lorsque nous présentons les symptômes de la maladie (grippe, écoulement des narines, toux sèche ou difficulté à respirer…), tousser dans le creux de son coude, laver régulièrement les mains à eau coulante avec au savon, éviter de se trouver dans des rassemblements inutiles, rester à un mètre de distance des autres. Le confinement est respecté par tous à La Bonne Case de Bangangté, ne sortent que les enfants en classe d'examens et les encadreurs pour des courses. Quant à nous, nous restons clouer à la maison parce que nous n'avons rien d'urgent et d'important à faire à l'extérieur. Ensemble luttons contre la covid-19. N'oublions pas que se protéger c'est protéger les autres.

LA BONNE CASE

Sauver un enfant, c'est sauver l'humanité !

Visitez notre site internet : www.labonnecase.org
Ecrivez-nous : info@labonnecase.org
Appelez-nous : +237 699 349 494

NTSAMA ANNE

Bonjour ou bonsoir, je m'appelle NTSAMA ANNE, je vais vous parler du confinement. La covid-19 nous amène à rester chez nous, elle nous prive de nos droits fondamentaux, ce qui n'est pas du tout bien. Elle nous présente beaucoup de conséquences. A cause d'elle les églises, les écoles ont été fermées. Elle nous pousse à faire ce que nous ne voulons pas faire. Elle fait augmenter le nombre des orphelins dans le monde. Frères et sœurs prions beaucoup pour que Dieu nous aide dans ce dure combat que nous menons pour l'éradication de cette satanique pandémie. Que le seigneur veille sur nous et sur vous afin que cette maladie ne passe pas par nous au nom de jésus. A l'année prochaine !!!

EVINA ABANA CEDRIC

Bonjour à toute la population. Je m'appelle Cédric EVINA, j'ai été admis en 1er A4 au lycée bilingue de Bangangté. Je vais vous parler du covid-19 et du confinement à La Bonne Case. Le corona est un virus très dangereux qui se propage facilement des personnes qui ne respectent pas les mesures barrières. Comme vous pouvez le constater, nous sommes en danger surtout si nous ne respectons pas ces mesures édictées par l'OMS et nos gouvernements. La covid-19 à fait augmenter le taux de décès de la population dans le monde, alors de grâce protégeons nous ! Le confinement est une stratégie qui consiste à se mettre en quarantaine de peur d'attraper la maladie. Nous remercions le Orphelinat La Bonne Case de Bangangté : covid-19 et confinement Page 6 seigneur de nous avoir protégé jusqu'ici et nous voulons que cela continu jusqu'à la fin de cette triste histoire et pour y arriver à La Bonne Case, les mesures barrières sont respectées à la lettre (nous nous lavons les mains à l'eau coulante et au savon régulièrement, nous ne nous approchons pas de près des étrangers, nous portons des masques …) La covid-19 est un virus qui tue très vite et qui se manifeste par : une toux sèche, l'écoulement du nez, la fièvre… Je profite de cette occasion pour souhaiter mes sincères condoléances aux personnes, familles, pays touchés par cette pandémie. Je leurs recommande de respecter les mesures barrières édictées par l'OMS et le gouvernement afin de se protéger et de protéger le prochain. Ensemble disons stop à cette maladie au nom de notre seigneur jésus christ.

LA BONNE CASE

Sauver un enfant, c'est sauver l'humanité !

Arbre de Noël organisé par nos partenaires le mercredi 23 décembre 2020

à LBC de Yaoundé, Cameroun.

Venez nombreux soutenir nos « anges » dans leurs talents de « stars en herbe »…

LA BONNE CASE DE ZAMENGOE

NOS « ANGES » ECRIVENT…

Directrice au sein de l'orphelinat La Bonne Case de ***Zamengoe*** depuis neuf mois déjà, je me présente : ***JIONGO Jessica***

Face à la crise sanitaire qui sévit le monde actuellement, j'ai nommé : ***la pandémie du covid-19*** qui a conduit à un ***presque confinement*** ; dans la mesure où elle n'a pas été totale car les citoyens et le gouvernement ne disposant pas des moyens nécessaires pour cela. Néanmoins, cette situation précaire a débuté au ***Cameroun*** le ***17mars 2020*** avec l'annonce du report des cours à une date ultérieure à savoir le ***01 juin 2020*** ou les jeunes camerounais présentant des examens officiels ont effectivement repris la route de l'école ainsi que d'autres activités qui étaient aux arrêts à cause de ce ***Coronavirus*** qui a paralysé tous les secteurs ;de par sa propagation rapide, le nombre de décès ,la peur qu'elle crée en chacun de nous ;nous obligeant ainsi à rester chacun chez soi.

Même si ça n'a pas vraiment été mon cas dans la mesure ou pour le bon fonctionnement de ***l'orphelinat***, j'étais appelé à remplir mes obligations en honorant les différents rendez-vous des enfants à l'école, aux assurances, dans les hôpitaux pour les différents cas de maladies, pour le ravitaillement des médicaments ou encore pour des cas d'hospitalisation.

J'avais et j'ai un devoir celui de protéger mon entourage, les enfants ainsi que tous les résidents de l'orphelinat de ce virus en respectant les mesures barrières mises au point par ***L'organisation Mondiale de la Santé*** à savoir :

- ***Le lavage régulier des mains avec du savon et de l'eau coulante ou l'utilisation d'un gel hydro alcoolique***
- ***Le port obligatoire du masque***
- ***Tousser et éternuer dans son coude***
- ***Utiliser des serviettes jetables pour se moucher***
- ***Le respect de la distanciation sociale***

Pour ne citer que celles-ci dont il était et reste primordial pour nos pensionnaires de les suivre à la lettre.

Nous avons connu des moments pénibles au sein de ***l'orphelinat La Bonne Case*** de ***Zamengoe*** car la **Covid-19** a obligé les bienfaiteurs à abandonner nos pensionnaires à eux même.

Heureusement, il y' a eu des bienfaiteurs qui ont bravé ce virus pour venir redonner du sourire et surtout de l'espoir à nos pensionnaires lorsque le besoin se ressentait d'avantage tout en respectant les mesures barrières évidemment.

Cette période n'a été facile pour personne encore moins pour nos pensionnaires dans la mesure où il fallait les rassurer et éviter qu'ils ne s'ennuient ou encore qu'ils ne soient affectés psychologiquement. Alors, pour pallier à cela, nous avons mis sur pied un programme d'activités par jour constitué de : deux heures d'étude, deux heures de travail manuel, des causeries éducatives, des travaux champêtres, du sport, des jeux de société, la dance, la télévision et j'en passe.

La magie dans tout ceci reste et demeure le fait qu'aucun membre des ***orphelinats La Bonne Case du Cameroun*** n'a été atteint du ***Coronavirus***. Cette épreuve m'a permis d'apprécier la vie à sa juste valeur. Pour cette raison, je me dois de rendre gloire et tout honneur à ***l'ETERNEL*** qui lit les cœurs et n'oublie jamais ses enfants.

Amen !!!

Jessica JIONGO

Mon confinement a La Bonne Case :

Salut a tous je m'appelé Emmanuel je fais la classe troisième espagnol au lycée de Zamengoé.

J'ai passé la majeure partie du confinement à Bangangté. Nous y avions beaucoup d'activités toutes différentes les unes des autres et qui sont : le sport, les travaux champêtre et plusieurs autre activités. Grace à ces activités, nous évitions de rester sans rien faire pour ne pas devenir paresse, et sans oublier les études pour que quand l'école recommencera nous puissions avoir éliminé nos difficultés et aussi pour que nous ne tombions pas dans l'oubli.

MERCI.

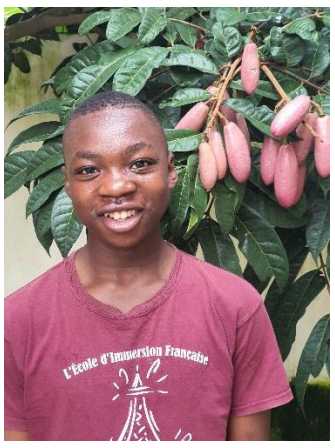

Bonjour, moi c'est Brandon, je suis en classe de 3e ESP au lycée de Zamengoé. Je vais vous parler de mon confinement a La Bonne Case. Lorsque on na déclaré le confinement de tout le monde c'était pour moi une nouvelle occasion de partir à Bangangté avec mes frères de Yaoundé ou J'ai passé tous mon confinement. Cependant, cela a été aussi l'occasion pour mes frères de Bangangté de descendre à Yaoundé. Ça s'est très bien passée. On a joué, travaillé la terre. Sans toutefois oublier les études parce que c'est ça ma priorité. C'était encore une occasion pour moi de renforcer les liens d'amour qui existent déjà entre nous .

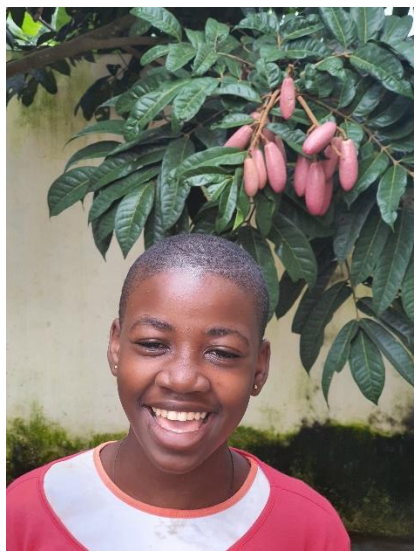

Moi je me nomme **BEYALA ONANA Jeanne D'Arc.** Je fais la classe de **CM1** au **Groupe scolaire Bilingue les Merveilles de LEBOUDI. J**e suis à L'orphelinat **La BONNE CASE** de **ZAMENGOE** à **Yaoundé** et c'est ma **2ème année**.

Mon confinement à **la Bonne Case de ZAMENGOE** se passe comme ceci :

Nous nous levons à **6H**, nous faisons nos taches et une personne porte le masque pour aller acheter du pain pour le petit déjeuner de **8H** et après, c'est le **travail manuel** ; ensuite les filles vont à la cuisine pour la cuisson des repas. Nous jouons à plusieurs jeux de société ensuite, nous allons en chapelle pour la prière de **18H** .Nous avons deux heures d'étude par jour puis nous regardons la télé après le repas de 20H. Nous nous couchons à **22H30**. Pour éviter le **Covid -19,** nous sommes appelés à respecter les **mesures barrières** en lavant les mains régulièrement avec de l'eau coulante et du savon ; avoir un désinfectant et porter un masque.

Pour nous autres qui sommes au **Groupe scolaire bilingue les Merveilles**, l'école nous a donné des devoirs à faire à la maison durant toute cette **période de confinement**.

BEYALA ONANA Jeanne d'Arc

My name is ***Gaelle EUKERIA*** I am in **class four, and it** is my **first year** in ***"la Bonne Case "***.

This **Coronavirus** is so dangerous and my brothers, sisters that they are going to school, they have to protect their self with something like: ***mask, disinfectant***, and ***different barrier measures*** during this ***confinemen***t.

For us that we are not going to school ,we have to take care of the house ,to study , to play , work ,to do manual work, do field work , do house work , watch television , do educational talks , help in the kitchen and many more and when we are going out, we have to protect our self.

Coronavirus is not good because we are not going to school but what's good is because ; we have so many things to do in the house like: work, homework and home school lesson.

Thank you!

Gaëlle EUKERIA

Mon confinement a La Bonne Case

Salut à tous ! Je m'appelle NDONGOU Odette Nina. Je fais la classe de première scientifique au lycée de Zamengoé et sa fais 11ans que je suis à La Bonne Case. Comme vous pouvez la constater je suis de retour cette année avec un article sur mon confinement a La Bonne Case. En effet, le monde est victime d'un virus que l'on appelle le covid-19 qui a déjà causé de nombreux décès et malades. C'est pourquoi le gouvernement s'est senti obligé de mettre une pause à nos activités quotidiennes et a décrété le confinement général pour la sécurité de tous. Par ailleurs, il a instauré des mesures barrière pour nous protéger davantage. Ainsi dit, a La Bonne Case, le confinement se passe avec respect des mesures barrière et surtout avec prudence car l'on a des désinfectants hydro alcooliques, des seaux a robinet, de l'eau coulante et du savon pour se laver régulièrement les mains afin d'éviter au maximum de contracter le virus. Dès lors, s'il nous arrive de sortir, nous avons à notre disponibilité des cache-nez. D'autre part, le confinement ce vit au jour le jour car rare sont les bienfaiteurs qui viennent nous rendre visite en cette période.

Quant à moi, j'ai profité de l'occasion pour aller à Bangangté rencontrer mes frères et sœurs mais malheureusement nous avons eu le décès de notre encadreur tonton Siméon Badawé l'intendant de La Bonne Case de Bangangté pendant cette période. Paix à son âme. Néanmoins, je suis en classe d'examen et le confinement n'a pas été un moyen pour moi de s'assoir et de croiser les bras car regardant les journaux pour m'informer, je révise, j'attends l'examen et le retour des classes. Toutefois, après une longue réflexion, le gouvernement a décidé de rouvrir les établissements scolaires et de continuer les cours. Alors, mes frères et moi avions aussitôt repris le chemin de l'école. Non seulement en ayant des gels hydroalcoolique dans nos sacs, des cache-nez mais aussi en respectant la distanciation entre nos camarades et nous afin de nous protéger nous et nos frères restés à la maison. En somme, le confinement m'a permis de renforcer ma relation avec Dieu et de comprendre de davantage les difficultés de la société qui nous entoure. Nous remercions le seigneur pour le souffle de vie qu'il nous donne et demandons d'accorder la santé, la sagesse et l'intelligence à nos chercheurs et docteurs afin qu'ils puissent nous libérer de cette pandémie.

Merci pour votre attention.

NDONGOU Odette

Maman Annette : fidèle au poste

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

ARRETE N°2016/AS/0047--/A/MINAS/CAB/IG/I2 du 01 SEPT 2016

Portant autorisation définitive d'ouverture et de fonctionnement de l'Œuvre Sociale Privée Dénommée **Orphelinat « La Bonne Case »**

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 77/495 du 7 décembre 1977 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Œuvres Sociales Privées ;

Vu le décret n°2001/110/PM du 20/01/2001 fixant l'organisation et le fonctionnement des institutions publiques d'encadrement de la petite enfance ;

Vu le décret n°2005/160 du 25 mai 2005 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 9 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le dossier présenté par le Père Claude LAH, Promoteur de l'Œuvre Sociale Privée dénommée **Orphelinat « La Bonne Case »**.

ARRETE

Article 1.- Est autorisée à ouvrir et à fonctionner à Zamengoé, Arrondissement d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre, l'Œuvre Sociale Privée dénommée **Orphelinat « La Bonne Case »**. Tél : 699 349 494 sous la Direction du Père Claude LAH.

Article 2- L'Œuvre Sociale Privée **Orphelinat « La Bonne Case »** a pour but d'appuyer l'action du Ministère des Affaires Sociales en matière de protection sociale des Populations Vulnérables.

A ce titre, elle œuvre dans la prise en charge multiforme des Enfants Vulnérables à l'effet de leur assurer un épanouissement optimal.

Article 3.- Les responsables de l'**Orphelinat « La Bonne Case »** sont tenus de se conformer aux dispositions des textes en vigueur relatifs au fonctionnement des Œuvres Sociales Privées et de la protection de l'enfance, notamment : la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE), la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBEE), le Décret 77/495 du 07 décembre 1977 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Œuvres Sociales Privées et les différentes lettres circulaires relatives à la sécurisation et au placement des enfants.

Ils sont par ailleurs astreints à la tenue du Registre d'Accueil, de Sécurisation et de Placement Provisoire des Enfants en Détresse et au respect des dispositions de la Charte des Institutions publiques et privées agréées par le MINAS pour l'Accueil, la Sécurisation et le Placement Provisoire des enfants en détresse.

Article 4.- Toute personne physique ou morale ayant pris l'initiative de créer une œuvre sociale privée s'engage à en assumer la responsabilité financière, matérielle et morale.

Article 5.- La non observance de l'une des conditions sus évoquées, expose la promotrice aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, notamment la suspension des activités, la fermeture définitive ou le transfert à l'Etat de ladite structure sans autre forme de procès.

Article 6.- Le présent arrêté portant autorisation définitive d'ouverture et de fonctionnement de l'Œuvre Sociale Privée du type orphelinat dénommée **Orphelinat « La Bonne Case »** sera enregistré et publié en français et en anglais partout où besoin sera. Il fera en outre l'objet de l'affichage au sein de la structure./-

AMPLIATIONS :
- *Gouv. / Région du Centre ;*
- *DRAS/Centre ;*
- *DDAS/Lekié ;*
- *Intéressé (e) ;*
- *Chrono-Archives-Affichage.*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN – REPUBLIC OF CAMEROON – MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES – MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS – Le Ministre

Pauline Irène NGUENE